

LeFront

NAME

BILINGUISME

No.

1968 / 2010



CAMPUS DE MONCTON
ÇA BRASSE À LA FÉECUM

LeFront

CASA

C'EST QUOI ?

CRÉDITS CO

ERNE COOMBS

USO M

RENCONTRE AVEC L'ARTISTE EN
RÉSIDENCE AU CAMPUS

SPORT

LE HOCKEY DES AIGLES BLEUES

ACTUALITÉ

FÉECUM :
le vice-président aux activités sociales démissionne

Le vice-président aux activités sociales de la FEECUM Mark Thébaud, a démissionné de son poste vers de sa mois pour pour après son entrée en fonc-

tion. Sans donner de véritables explications quant aux raisons qui motivent son choix de quitter le comité exécutif de la FEECUM, Mark Thébaud soutient que la démission est en lien avec l'atmosphère qui régnait au sein de la Fédération étudiante francophone québécoise qui était des fois, mais défend que ces dernières ne sont pas la cause de sa démission.

Mark Thébaud dit à son tour : « Il y a des gens qui ont travaillé très fort avec moi pour que nous ayons une remise

réussie et je tenais à dire que je ne voulais pas attaquer ces personnes dans ma lettre [au Le Front du 6 octobre]. L'objectif est plutôt de tenter de régler une situation assez complexe et je voulais que le CA soit au courant ».

Le président de la FEECUM, Ghislain Lefrançois, soutient que les activités organisées dans le cadre de la Remise 2010 ont été un succès et que les iniquités concernant le travail du vice-président étaient plutôt dans l'absence de plans concrets pour les prochains mois.

Le poste de vice-président aux activités sociales est donc vacant pour l'instant mais le directeur général de la FEECUM, Eric Lavoie, se questionne quant à la nécessité d'un tel poste. Lors de la réunion générale du conseil d'administration de la FEECUM qui a eu lieu le 5 octobre dernier, l'ordre a été donné de supprimer le poste d'activités et d'en faire un emploi étendu.

L'idée primordiale est que les concepts d'écoles, sociales soient le fruit d'un conseil d'étudiants et du conseil

d'administration, plutôt que d'un seul étudiant élu. La personne qui occupera le poste pourrait donc se concentrer sur la gestion et la réalisation des projets.

Le CA discutera de cette éventualité après que des coûts qui seraient relatifs, lors de la prochaine réunion qui se tiendra le 17 octobre prochain. Les membres restants du comité exécutif se répartiront donc les tâches habituellement attribuées au vice-président aux activités sociales jusqu'à ce qu'une décision quant à l'avenir du poste soit prise.



Remise en question du climat interne à la FEECUM



Le comité exécutif de la FEECUM a dû répondre aux inquiétudes du conseil d'administration en réaction à la démission du vice-président aux activités sociales, Mark Thébaud, la semaine dernière.

Après avoir été mis au courant des raisons qui le poussent à démissionner quelques mois au sein du comité exécutif de

la FEECUM, les membres du CA tentent à saisir du bon fonctionnement de la Fédération ainsi que de son climat interne.

Mark Thébaud, qui a été au centre de toute cette agitation et qui a officiellement démissionné mardi dernier sans fournir d'explications supplémentaires quant aux raisons qui ont motivé ce choix, indique : « Je reconnais que j'avais quelques faiblesses, mais le plus pas la raison de ma démission. Je pense qu'il serait sage de m'abstenir sur ce qui est perçu de l'empoussiérage interne à la FEECUM, j'en ai discuté en privé avec l'exécutif et je n'ai rien à ajouter ».

Ce dernier ne tient pas primordialement au CA spécifiquement, mais plutôt au climat interne du conseil d'administration. Lors de la dernière réunion, Ghislain Lefrançois, président de la FEECUM, a souligné que le climat interne de la Fédération est un enjeu de confiance au sein de l'équipe.

« C'est un problème en lien avec le climat interne de la FEECUM », explique le président de la FEECUM, Ghislain Lefrançois.

« C'est un problème en lien avec le climat interne de la FEECUM », explique le président de la FEECUM, Ghislain Lefrançois.

« Il y avait un problème en lien avec le climat interne de la FEECUM », explique le président de la FEECUM, Ghislain Lefrançois.

« C'est un problème en lien avec le climat interne de la FEECUM », explique le président de la FEECUM, Ghislain Lefrançois.

« C'est un problème en lien avec le climat interne de la FEECUM », explique le président de la FEECUM, Ghislain Lefrançois.

notamment lors de la Remise 2010, et ont remis en question le climat de travail qui régnait au sein du comité exécutif.

Le vice-président général de l'Association des étudiants et étudiants en génie de l'université de Moncton, Joel Vallée, président de l'Association de Mark Thébaud, dit à son tour : « Je pense que ça a été un défi de travailler avec Mark Thébaud, mais j'ai eu une expérience enrichissante et j'ai appris beaucoup de choses ».

« Je pense que ça a été un défi de travailler avec Mark Thébaud, mais j'ai eu une expérience enrichissante et j'ai appris beaucoup de choses ».

« Je pense que ça a été un défi de travailler avec Mark Thébaud, mais j'ai eu une expérience enrichissante et j'ai appris beaucoup de choses ».

personne qui avait une vision qui n'était pas dans le cadre de ce que la Fédération est capable. Nous avons eu quelques discussions, mais de dire qu'il y a un climat toxique à la FEECUM, je ne suis pas d'accord », conclut Ghislain Lefrançois.

Suite à la réunion, les membres du CA semblent troublés et confiants envers le comité exécutif. Joel Vallée précise : « Au niveau de Mark, on ne sait toujours pas ce qui s'est passé, mais je crois que tout va bien à la FEECUM et je suis assez confiant que tout va bien se passer à partir de maintenant ».

Pour sa part, Eric Lavoie, président de l'Association des étudiants et étudiants de la faculté des sciences de l'éducation, ajoute : « Je n'ai pas vraiment eu de réaction de son côté concernant ce qui s'est passé avec Mark, mais il était un être humain et qu'il est parti sans nous, on pourra avancer. Je ne pense pas qu'il y ait un problème au sein de la FEECUM, je pense qu'il y avait un problème, mais que maintenant ça va aller mieux. Reste à voir la suite ».

Un show rassembleur des deux communautés linguistiques



CATHERINE ALLARD

« Un spectacle organisé par le front commun pour l'affichage bilingue au Nouveau-Brunswick (FCAB) aura lieu à Moncton suite à la Grande marche pour l'égalité linguistique, samedi prochain. Les LeBlanc, Olivier Jardé, DJ Bones, Fayo et Radio Radio se partageront les scènes du complexe Ogden, lors d'un spectacle qui se veut rassembleur des deux communautés linguistiques.

Martin LeBlanc-Roux, porte-parole du FCAB et organisateur du show pour l'égalité linguistique, indique que le spectacle se tiendra dans le même lieu que la Grande marche, soit au centre de Moncton, tout en assurant l'égalité des deux communautés linguistiques.

Il ajoute que les artistes ont été soigneusement sélectionnés pour passer le message d'une nouvelle génération. « Ce sont tous de nouveaux artistes de la région qui représentent, à leur tour, une nouvelle génération de personnes qui revendiquent de nouveaux droits. Le chemin vers l'égalité linguistique n'est pas si court comme on le dit et il est important de mettre en vedette nos artistes, fonctionnaires et de montrer une certaine vitalité culturelle ».

Le groupe Radio Radio revient dans le Acadie (pour révéler) et les membres du groupe, Gabriel Maestri, affirme : « Le spectacle a une signification importante pour nous puisqu'il célèbre le bilinguisme et que le bilinguisme, c'est cool. On fait preuve d'ouverture en chantant dans les deux langues et c'est la meilleure façon pour les Acadiciens de pouvoir venir dans leur langue et d'être les deux langues ».

Le groupe, qui est plus ou moins devenu un symbole de rapprochement des deux communautés linguistiques dans le sud

est du Nouveau-Brunswick, ne sent cependant pas à l'aise officiellement à la coupe. « Nous faisons de la musique parce qu'on aime ça et qu'on veut divertir, c'est tout. Je pense que sans vouloir être en et quand même les participants de la finale linguistique du N-B. Notre choix régional c'est une richesse et ce fait partie de l'attachement linguistique et culturel de l'Acadie ».

« Ceux qui prônent le français standard et l'anglais standard ne sont pas ceux qui brassent les choses et qui se font entendre. Nous, on est franc et c'est ce qui fait une différence. Ce qu'on essaye de dire dans le cadre de l'événement, c'est que tout n'est pas forcément uniforme. Tout le monde peut vivre comme il le veut et prendre une décision. C'est de cette façon que les choses avancent vers un meilleur futur », ajoute Catherine Maestri.

La Grande marche, qui précède le spectacle débutera au coin des rues Main et Highfield à 13 h et se terminera devant l'Hôtel de Ville. Cet événement cherche à mettre en avant encore la voix de ceux qui croient fermement que les deux communautés linguistiques peuvent vivre et prospérer ensemble.

« Nous voulons que ce soit une journée complètement dédiée à l'égalité linguistique. Cela prend du temps d'importance maintenant que la ville de Moncton a pris la résolution de soutenir véritablement la population qui trépigne et qui ne nous oublie pas. Cette journée va donc être une journée bien plus pour contraindre les politiciens dans ce sens », ajoute Martin LeBlanc-Roux.

Plusieurs des artistes qui feront la scène seront sur le front de marche bilingue, l'argent amassé grâce à la vente de billets va donc vers ces artistes ainsi que vers des causes de charité. Les billets, qui se vendent au coût de 12 \$ pour les étudiants et 15 \$ pour les autres, sont notamment disponibles à la bibliothèque du Centre étudiant

C'est quoi CASA?

Rédigé par Claude Poirier

Plusieurs étudiants se demandent si être membre de l'Alliance canadienne des associations étudiantes (CASA) est une bonne idée. Voici les avantages et les inconvénients de l'être.

CASA est un regroupement de 26 associations étudiantes qui a pour but de défendre les droits des étudiants et améliorer leurs conditions d'études. Chaque membre verse annuellement 2,505 \$ à l'association, ce qui constitue leur seule source de revenu. Certains membres, en fonction de leur influence face aux décideurs gouvernementaux, ou que les changements semblent être et même. Par contre, nous leur devons les 114 millions de dollars versés en bourse par le Fonds canadien des bourses étudiantes du ministère FCSEM ou CASA a-t-elle une influence directe. Ils ont aussi plus de pouvoir d'un côté d'être élus par les mandats scolaires ou les mandats ont été renoués aux étudiants.

Mardi dernier, deux représentants de CASA, Jessica Séguin et Zachary Gagnier, ont fait une présentation sur le campus afin d'expliquer les grands enjeux ainsi que les objectifs pour cette année. Cette conférence était ouverte à tous, mais seulement quelques étud-

ants, autres que les membres de l'HECUM, y ont assisté. Expliquer les grands enjeux sans ramener d'argent au gouvernement, c'est une tâche que les priorités des membres sont entendues au niveau fédéral ainsi qu'ambition la communication de l'organisme avec les

autres pour CASA. L'organisme défend le sujet depuis longtemps, mais au changement visible n'a à ce jour été rapporté Zachary Gagnier, le directeur national, pense qu'il y aura toujours un côté aux études postsecondaires, mais qu'une réduction de ces coûts serait plus acceptable et permettrait à un plus grand nombre d'étudiants de recevoir leur éducation.

Ce qu'être CASA cette année semble plus ou moins intéressant, comme le dit Jessica Séguin, agente des relations avec les membres : « Cette année, se voit avec des dates inévitables. CASA est une des seules associations à avoir le privilège de parler au parlement, ce qui crée une opportunité en soi pour eux de faire part des enjeux des étudiants aux chefs politiques.

Inviter les médias aux conférences et au

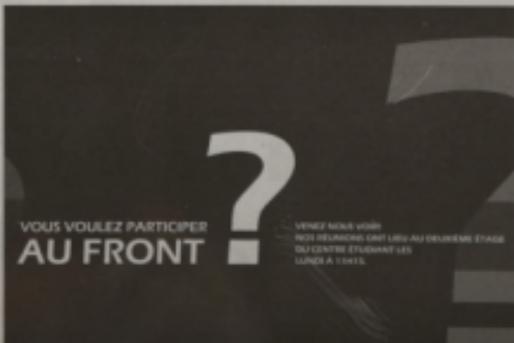
par CASA afin d'acquiescer des étudiants lors de consultations semble être deux buts réalisables. Madame Séguin, qui a eu de bonnes occasions pour les étudiants d'exprimer leurs points de vue face aux médias qu'importe les études postsecondaires.

CASA semble être incontournable et quelque peu controversé par un grand nombre de la population étudiante. Mais, comme dit Jessica Séguin, « il est mieux de faire partie de la solution que d'être mis à part et ne rien faire du tout ». Pour de plus amples renseignements, sur CASA, visitez le site web www.casacae.com/.



VOUS VOULEZ PARTICIPER AU FRONT

VENEZ NOUS VOIR
DANS LE BARRACON DU 100 AV. DEQUINNE ÉTAJE
DU CENTRE ÉTUDIANT LES
LUNDI À 19H15.



CRITIQUE Cd

Ernie Coombs – Do you think it would fall on us



SAM-EL GAGNON

David Bowie, les Beatles et Michael Moule. Voilà les influences musicales de la formation Ernie Coombs jadis leur Dogtopes. Ils aiment varier les sons, mais le jeu doit d'apaiser un peu de blues et de folk dans le mix. Même avec cette liste de groupes tous très différents, il faut oser en ajouter des comètes traçantes pour essayer d'être le style d'Ernie Coombs.

Composé de trois étudiants de l'université de Moncton, Ernie Coombs vient tout juste de faire paraître son premier disque. Do you think it would fall on us, qui a été produit par Laurent Blouquin. Le party de lancement a

eu lieu à Moncton au Manharlan le 29 juillet 2010.

En gros, c'est de l'alternatif simple et sans catchy. Je dis alternatif alternatif funky ou folk. Je redécouvre James Brown. Shereand jouait très bien pour au poste de radio 94.5, tandis que j'imagine plutôt entendre Music from a porch à 2 heures de nuit en sur les ondes d'une émission prog rock locale.

Tout au long du disque, le chanteur Keith Macklin nous divertit avec des lignes de voix variées et un chant très charismatique. Les autres musiciens du groupe fournissent une multitude de choréas qui aident généralement à la musique. Juste au refrain, le bassiste Anthony Lavoie, est très res-

sonnant et profite d'un son qui ressort vraiment dans le mix. Le batteur, subtil, colle les choréas ensemble et guide les dynamiques changeantes. Les claviers sont subtils, judicieusement et sans être en avant-pair, sont cruciaux à l'ambiance du disque.

Le guitariste, Denis Malenfant, est la perle du disque. Il ne suffit pas d'écouter l'instrumental 52 pickup pour découvrir son jeu captivant. Mention spéciale au son de la guitare dans la pièce Truth, où le son est tellement défini et sondeur que ça fonctionne parfaitement.

Bref, Ernie Coombs impressionne avec son premier disque au style très distinct, mais surtout accrocheur (je vi de guitare de la chanson Truth a intentionnellement été ajouté dans ma liste pour une semaine). Je suis impatient de voir le nouveau matériel du groupe et de les voir en concert.

8.5/10



SHOW

POUR L'ÉGALITÉ LINGUISTIQUE
FOR LINGUISTIC EQUALITYFirst Commencement pour l'Égalité
Bilingue au Réseau Business
Group for Bilingual Speech
in New Business

www.fcab-gbs.ca

Partenaires de
SOLID SponsorHER
ERUNIVERSITÉ DE MONCTON
UNIVERSITY OF MONCTONPartenaires ARGENT
SILVER SponsorsPRENEAL
CORPORATION

LeFront

Consortia

SANB

Partenaires
BRONZE
SponsorsCKUM
SUDONSAMEDI
16
OCTOBRE

20H

POINTS DE VENTE -
THÉÂTRE CAPITAL
MUSIC MUSIC
CENTRE ÉTUDIANT LESO
MÉTAL L'ESCADRILLE
MAGASIN L'ÉPIQUEÉTUDIANT 12
GÉNÉRAL 15SATURDAY
OCTOBER
16
8PMOLIVIER
JARDA
FAYO
LISA LEBLANCBOULEVARD
CAPITAL THEATRE
THEATRE CENTRAL
THEATRE ESCADRILLE
MAGASIN L'ÉPIQUE12 STUDENT
15 GENERALMONCTON
BOÎTE DE NUIT OXYGEN NIGHTCLUB



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Loisirs socioculturels

37 ans
de diffusion
culturelle



Les Grands explorateurs présentent
Australie : La traversée du continent rouge

Vendredi 15 octobre
à 20 h

Étudiants : 10,50 \$

Autres : 17,50 \$

(Frais de service en sus)

Salle de spectacle

du pavillon Jeanne-de-Valois

ROBERT
CHARLEBOIS

présenté par :

Graffiti

Mercredi 3 novembre
à 20 h

Théâtre Capitol



Étudiants : 25 \$

Autres : 35 \$

(Frais de service en sus)

ciné
campus



→ Jeudi le 14 et
Vendredi le 15 octobre
→ à 20 h

→ La journée
de la jupe

Avec Isabelle Adjani



Assomption Vie

→ Étudiant : 5 \$ /

Autres : 7 \$

→ Amphithéâtre

JACQUELINE-BOUCHARD

→ Campus de Moncton

→ Pour voir la bande-annonce sur CapTV : www.capacadie.com

Les Rendez-vous de l'ONF en Acadie présentent



→ Dimanche,
17 octobre,
à 19 h

→ Voleuse de
poussière et infusion

→ Entrée gratuite

→ Amphithéâtre JACQUELINE-BOUCHARD
→ Campus de Moncton

→ Bande-annonce : www.onf.ca/rendez-vous

Renseignements : 858-3738

www.umoncton.ca/umcm-sl

Merci à nos
collaborateurs



Caisses populaires
acadiennes

NOUVELLE

Cap *capacadie.com*
Mon Acadie en un seul clic



Le Front
CKUM 93,5 FM

Éditorial

Marc-André LeBlanc

Nous avons le pouvoir ou le devoir?

La semaine dernière, Le Front a fait tout en son pouvoir pour essayer de lever de l'information sur la démission de Mox. Thériault du comité exécutif de la FÉECUM. Malheureusement, la publication d'un quotidien étudiant impose plusieurs limites, l'une d'entre elles étant les heures de rédaction. Une couverture complète de l'événement était donc tout simplement impossible. Malgré tout, la semaine dernière, l'équipe rédactionnelle du Front a décidé de publier la lettre de Thériault, dénouant le leadership du président de la FÉECUM, Gaspard LeBlanc, et aussi de faire part de la démission de Thériault au poste de VP aux activités sociales.

Malgré l'effort de publier la plus d'information possible sur le dossier, en plus de promouvoir une couverture complète qui peut être trouvée dans l'édition de cette semaine, le choix de publier la lettre de Thériault a fait jeter les premiers à questionner

ce choix ont été certains membres de l'exécutif de la FÉECUM, et ce, avant même la publication du journal de la semaine dernière.

Pour mettre le tout en contexte, certains membres de l'exécutif ont contacté des membres de l'équipe du Front pour demander de ne pas publier la lettre de Thériault. En d'autres mots, si l'on veut vulgariser la situation, c'est comme si un voleur qui venait de faire un crime appelait le journal pour lui demander de ne rien écrire sur son délit. Des choix du genre ne se font tout simplement pas.

Il est donc à se demander quelle est la compréhension de nos élus envers le rôle d'un journal. Si l'on regarde la démission à son état de base, un journal est une publication des événements de l'actualité. La lettre de Thériault était certainement un exemple d'actualité alors qu'elle avait été envoyée aux membres du conseil d'administration de la FÉECUM ainsi qu'à d'autres gens de la communauté universitaire et sa démission était en fait une nouvelle.

De plus, comme journal étudiant, un journal, spécial

imposé, soit celui d'informer la communauté étudiante d'événements qui sont propres à eux. Peu importe les demandes de non-publication, le journal a tenu à son rôle d'informer les étudiants. Que les propos tenus par Thériault soient fondés ou non, il était de mieux que la population étudiante puisse connaître les craintes d'un élu envers le président de la FÉECUM. La publication de cette lettre était donc pour informer les étudiants de difficultés apparentes au sein de leur Fédération étudiante et jeter dans le but d'atténuer la réputation de l'un des élus passés.

Malgré tout, ce qui est à dénoncer dans tout ça, c'est le comportement de certains élus qui ont tenté de contrôler la presse. Il est même intéressant de voir que certains ont même demandé au journal de cacher des informations, informations que les étudiants ont le droit de connaître, et ce, pour des fins personnelles. De plus, la demande de non-publication de la lettre de Thériault n'est pas la seule occasion où Le Front a été approché pour crier un délit, ou encore où on lui a dit deman-

der de passer à côté d'un autre. Les dernières semaines ont démontré qu'il ne s'agit pas de problèmes isolés au sein de la FÉECUM et que nos élus devraient s'y attaquer au lieu d'essayer de manipuler le journal pour faire passer ces enjeux dans l'ombre.

La FÉECUM a pour but de représenter et faire avancer la cause étudiante et Le Front a pour but de lever au sein de la population les questions en ce sens. Toutes les semaines, une excellente équipe met de nombreuses heures de travail pour fournir à la communauté étudiante un bilan des actualités de la semaine, mais du côté de la FÉECUM, les dernières semaines semblent avoir été motivées par des crises internes, et donc, c'est ce que nous publions. Si nos élus ne veulent pas que Le Front couvire de tels sujets qu'ils ont tenté de nous appeler, qu'ils se mettent plutôt à régler leurs problèmes internes, et qu'ils passent à autre chose. Quand il y aura quelque chose de méga à publier, nous serons là et ne vous inquiétez pas, personne n'aura besoin de nous appeler.

Le Front

L'Équipe

REDACTRICE EN CHEF
CHRISTINE MONTAUDO

REDACTRICE ADJOINTE
CHRISTINE ALLARD

REDACTRICE CULTURELLE
MIRIAM GAGNON

CHRONIQUEUR
MATHIEU FLORES FLORES

REDACTEUR SPORTS
MARC-ANDRÉ LEBLANC

ANIMATEUR
CHRISTOPHE GAGNON

REDACTEUR EN CHEF
CHRISTOPHE GAGNON

maui

Médias Acadiens Universitaires inc.

Assemblée générale annuelle [A.G.A.] des Médias Acadiens Universitaires Inc. (MAUI)
salle Multifonctionnelle Centre étudiant

mercredi le 20 octobre à 11h15
Ouvert à tous!



DES
affiches
BILINGUES ♦♦
et que ÇA
SAUTE!

NAME DOSSIER BILINGUISME

Sur les origines de l'aménagement linguistique au Nouveau-Brunswick : Destinée ou récolte ?

Josée Belliveau, professeure d'études à l'Université Laurentienne et ancien chroniqueur politique du front

Le Nouveau-Brunswick a une réalité démographique unique au Canada. Composant environ un tiers de la population de la province depuis les années 1950, les Acadiens y forment de loin la plus grande minorité francophone du pays mesurée en termes de proportion de la population. Comment cette réalité démographique – particulièrement traduite-elle sur le plan symbolique, c'est-à-dire sur le plan de l'occupation de l'espace public ? En d'autres mots, au Nouveau-Brunswick, comment l'espace et le territoire sont-ils aménagés en ce qui concerne les langues en présence ? L'importance symbolique de la langue française équivaut-elle à son importance démographique ?

Un coup d'œil sur les dispositions légales de la province et de ses municipalités nous permet de constater que la langue française y a acquis un statut et un degré de considération non négligeable. D'abord, en vertu de la Loi sur les langues officielles de 1969, le Nouveau-Brunswick est devenu la seule province qui soit officiellement bilingue au pays. Ensuite, la province distribue et est organisée selon le principe de la double linguistique depuis 1974. Cela signifie que le territoire est scindé en deux parties – l'une de langue française et l'autre de langue anglaise – et que les réseaux de services sociaux et éducatifs sont organisés sur une base linguistique. L'acte austral de 1981 une loi – dans la partie juridique demeure incertaine, mais qui a certainement une grande portée symbolique – déboute « rigide » des deux communautés linguistiques de la province. Une partie importante de cette loi a par ailleurs été échouée lors la constitution canadienne en 1992.

Plusieurs observateurs notent, au passage, une certaine acédie du militantisme depuis le âge d'or « du rénovatisme » que connaît

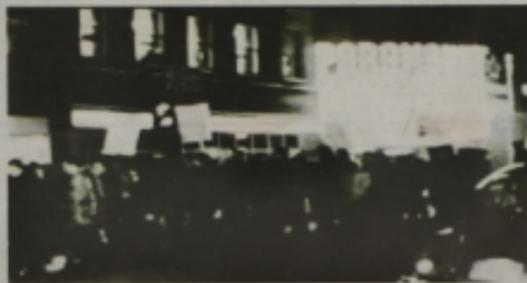
à peu près au même moment que la promulgation de la loi 88. Toutefois, il faut bien admettre que la situation a continué d'évoluer depuis lors. D'abord, au cours de la première moitié de la décennie de 2000-2010, la ville de Moncton s'est déclarée officiellement bilingue, puis le bilinguisme officiel de la province a été étendu à toutes les grandes villes, ainsi qu'à toutes les municipalités ayant une minorité de langue officielle comptant pour plus de 20% de la population. La ville d'Assiniboia, voisine de Moncton a forte majorité française, a ensuite adopté le français comme langue de travail. Plus récemment, c'est

la langue française à acquies un statut et un degré de considération non négligeable au Nouveau-Brunswick. Les langues minoritaires ne jouissent certainement pas d'un statut d'égalité partout, ni dans le monde, ni même au Canada. Comment peut-on expliquer cet état de fait ? Plusieurs vont avancer, pour toute réponse, le poids démographique élevé des francophones du Nouveau-Brunswick. Cette réponse est toutefois très partielle et insuffisante. En réduisant le processus à une question de rapport de forces numériques, elle laisse croire que ces développements étaient inévitables ou presque.

Implication démographique. En effet, si on retourne en arrière d'un demi-siècle, les Acadiens formaient déjà un tiers de la population provinciale, mais aucune des mesures décrites plus haut n'était en place. Pourquoi les Acadiens étaient, en général, encore loin d'être prêts à les demander. On retrouve un exemple parlant de cet état de fait dans le passage de la Commission d'étude d'origine sur le bilinguisme et l'orthographe à Moncton en 1964. Les Acadiens n'ont pas y été à peu près aucune demande directe, ceci malgré l'absence totale de considération pour le français dans les systèmes politique, admini-

stratif et éducatif. Ce qui est remarquable, c'est que les Acadiens sont en public, et à l'extérieur du contexte d'un public anglophone, très peu loquaces et prêtes au sujet des difficultés quotidiennes qu'ils endurent. Remarquable que nombre de petits groupes d'Acadiens sont venus lui confier leurs peurs et leurs préoccupations après les audiences. L'audience est arrivée à la conclusion qu'il existe un « scotch bledon » tenant les Acadiens en laisse. Cet épisode et de nombreux autres nous permettent de dresser un portrait des normes qui régissent la place des langues dans l'espace public à l'époque. La sphère publique peut alors monopoliser par la langue anglaise et la symbolique bilingue canadienne. Les Acadiens étaient les bienvenus de s'installer en ville, ils pouvaient même y ériger au bord d'installations privées et résidentielles qu'ils souhaitent, mais on ne tolérera pas qu'ils aient quelque prétention que ce soit sur la définition du caractère de l'identité de la ville. Bref, l'espace public était « vif ».

Le rituel du défilé des années soixante-dix, donc que les dispositions actuelles en matière d'aménagement linguistique n'ont pas été « naturellement » de la « dérogation » à ne s'agit pas pour une langue afin de permettre la langue afin d'être présente sur le territoire afin d'être présente une part de possession. Et il n'y a pas, au Canada ou au N.B. plus qu'ailleurs, une prédisposition à la généralité en termes de politiques linguistiques. La transmission du régime linguistique provincial a été acquise par le biais d'un travail sur les représentations, effectué par des gens de tous les milieux qui avaient en commun le courage d'évoquer la réalité autrement. Le « scotch bledon » dans partie Laurentienne est peut-être en bonne partie disparu, mais peut-on en dire autant de son héritage d'idées reçues. Les générations minoritaires amovibles à leur tour à représenter ce qui est normal, ce qui est souhaitable et ce qui est possible en matière de langue dans l'espace public ? C'est à nous tous de voir, et de jouer.



même municipalité a adopté – après de débats tumultueux – un arrêté municipal prévoyant que désormais tout l'affichage fait dans la ville devra être bilingue, avec une préférence pour le français qui doit être placé en premier. Finalement, à l'issue d'une récente réorganisation du système de santé provincial – par lequel le nombre de régions de santé a été réduit à deux, il a été décidé que le régime sera un – regroupant tous les hôpitaux et toutes les cliniques dans les régions à majorité francophone, au-delà le français comme langue de travail. Force est de constater que malgré le déclin d'un certain degré de militantisme, la province continue tranquillement de cheminer vers un aménagement linguistique plus nuancé.

Somehow, on peut dire

automatique, et elle occupe les transformations, culturelles et discursives qui sont nécessaires à l'établissement du régime linguistique actuel. Tous ces changements ont été le fruit d'un important travail sur les mentalités, ou, plus spécifiquement, sur les perceptions qu'ont les gens de la place qui revient aux langues anglaise et française dans l'espace public. C'est un travail qui s'est fait sur plusieurs générations, un travail à multiples facettes, un travail fait à la fois dans les sphères politiques les plus hautes, dans les lieux de travail, dans la rue et dans les chaumières. Bref, les fruits cueillis sont le produit d'un travail à la fois individuel et collectif et non pas uniquement celui d'un rapport de forces anonyme.

Un simple coup d'œil sur le passé récent suffit à infirmer

NAME

DOSSIER BILINGUISME

La langue de l'affichage commercial :
réglementer ou non? That is the question...

Michel Doucet, ex- professeur titulaire et directeur de l'Observatoire international des droits linguistiques

Un débat a connu actuellement au Nouveau-Brunswick à l'égard de la langue de l'affichage commercial sur leur territoire et si elles devraient le faire.

Les municipalités, jusqu'à présent, ont été créées par la loi, ne peuvent exiger que les pouvoirs que la loi leur confère soit explicitement, soit implicitement. Or, afin de déterminer si les municipalités ont le pouvoir de réglementer la langue de l'affichage commercial sur leur territoire, il faut nous en remettre généralement aux dispositions de la Loi sur les municipalités et ensuite aux dispositions de la Loi sur les langues officielles. Nous pouvons également faire référence à la Loi sur l'urbanisme.

En ce qui concerne la Loi sur les municipalités, celle-ci prévoit qu'une municipalité peut adopter des arrêtés aux fins « justifiées » des règlements et dériver des permis pour la mise en place et l'emploi de panneaux réclames ou d'affichage et fixer un tarif d'utilisation de ces panneaux ». Selon cette disposition, les municipalités de la province possèdent le pouvoir de réglementer l'affichage. De plus, la Loi sur l'urbanisme accorde un pouvoir de réglementation aux municipalités en ce qui concerne explicitement, les dimensions, les normes de construction et le but de panneaux et affiches publicitaires.

Les municipalités de la province ont également certaines obligations en vertu de la Loi sur les langues officielles, dont notamment celles prévues à l'art. 37, qui prévoit que « toute municipalité peut, par effet de son conseil municipal, se déclarer liée par les dispositions de la présente loi et rien à la présente loi ne porte atteinte ou ne limite le pouvoir des municipalités de favoriser la progression vers l'égalité de statut ou d'égalité du français ou de l'anglais ».

de progression vers l'égalité des deux langues officielles. Les municipalités contribueraient ainsi au développement et à l'épanouissement des communautés de langues officielles présentes sur son territoire.

Certains ont émis l'opinion qu'un tel arrêté entraînerait le droit à la liberté d'expression prévu à l'art. 2b) de la Charte canadienne des droits et libertés. Il est vrai que dans *Sariff Ford v. Québec*, la Cour suprême a reconnu que la langue est intimement liée à la forme et à

contenir à la collectivité anglophone.

Cette perception négative de notre communauté que nous renvoie le paysage linguistique de nos municipalités et de notre province peut être renversée en obligeant l'usage du français et de l'anglais sur les affiches commerciales. Le contrôle social et économique et le taux d'admission actuel des Académies et Académies de notre province ne suffisent pas à justifier un règlement municipal

le temps d'adopter la Loi sur les langues officielles, je ne crois pas que nous pourrions aujourd'hui parler d'une province officiellement bilingue. D'ailleurs, nous pourrions nous poser la question à l'heure où nous sommes en train d'adopter quelques règlements que ce soient, puisque dans tous les cas nous pourrions opter pour le vote de la « sensibilation ». En effet, pourquoi une loi ou un règlement interdisant de fumer en public ? D'arrêter nos pertes avec des pesticides ? La réponse est simple : la « sensibilation » ne fonctionne pas particulièrement bien et aura toujours des répercussions, très nombreuses, qui ne se soumettront que sous une menace de condamnation.

Or, rien n'empêche une municipalité de poursuivre le vote de la « sensibilation » même avec un règlement portant sur l'affichage bilingue. Si l'objectif est de ne rien faire et de laisser à d'autres la décision ultime d'agir sur la question, alors le vote de la sensibilation est la meilleure. Elle permet de se donner une certaine bonne conscience, tout en évitant de prendre la décision courageuse.

À court terme, j'aimerais souligner le courage du Conseil municipal de Dieppe qui n'a pas eu peur d'agir sur cette question. Malgré à priori le climat des municipalités francophones, ce règlement n'est pas si peu de se tenir debout. Reste à voir maintenant, si d'autres municipalités bilingues du Nouveau-Brunswick (Moncton, Bathurst, Campbellton) et pourquoi pas également certaines de nos municipalités anglophones ont l'affichage est principalement en anglais, devraient aussi se tenir debout.



L'objectif de cette disposition est de s'assurer que les municipalités répondent aux besoins linguistiques régimes de leurs résidents.

Ainsi, un règlement qui viendrait à promouvoir l'égalité des deux langues officielles et qui encouragerait la création d'un paysage linguistique qui favoriserait l'usage de ces deux langues dans tous les sphères de la vie, y compris au sein de la communauté commerciale, répondrait à la fois aux objectifs municipaux et aux obligations linguistiques des municipalités. L'objet d'un tel arrêté ne viendrait pas à imposer une langue, mais à assurer que les deux langues officielles prévues par les citoyens de la municipalité soient présentes dans le paysage linguistique de la municipalité ce qui aurait pour effet de favoriser l'objectif

contenu de l'expression qu'il ne peut y avoir de véritable liberté d'expression linguistique s'il est interdit de se servir de la langue de son choix. Or, elle a également reconnu dans cette même décision l'effet néfaste de la présence presqu'unique de l'anglais dans l'affichage commercial. Un usage linguistique uniquement en anglais renforce chez les francophones l'usage que l'anglais est une langue avec un statut plus important que la langue française est menacée et qu'elle est vouée à disparaître. Ce « paysage linguistique » est anglo-dominant inéquitable aux francophones que la langue du succès est l'anglais et confère pour les anglophones qu'il n'est pas vraiment nécessaire d'apprendre la langue de la minorité. Cela peut en outre amener les immigrants à penser qu'il est plus sage et sensé de

obliger l'usage du français sur l'affichage commercial ?

Mais, au-delà de ces considérations juridiques, il ne faut jamais oublier le rôle symbolique important que peut avoir un tel règlement. Un règlement sur l'affichage commercial, comme tous les droits linguistiques reconnus par l'État, procure un statut et une légitimité à la langue de la minorité et à la minorité elle-même. Elle influence la perception que les membres de la communauté minoritaire ont de leur langue et de la place qu'elle occupe dans la communauté.

Malheureusement, sur la question de l'affichage, certains voudraient prendre l'approche des pesticides et de la « sensibilation ». Si le gouvernement fédéral avait adopté une telle approche linguistique, nous

NAME DOSSIER BILINGUISME

La pression doit continuer

Le 29 septembre 2010, la Ville de Moncton a adopté une résolution pour encourager l'affichage bilingue. Ce n'est pas le règlement demandé par le front commun pour l'affichage bilingue au Nouveau-Brunswick (FCAB), un collectif de plus de 12 organismes néo-brunswickois.

C'est un début mais face auquel nous devons tous retourner nos manches afin de poursuivre la pression.

Nous continuons d'exiger un règlement obligatoire de bilinguisme de toute nouvelle af-

fiche commerciale. Lorsqu'un règlement oblige l'usage des deux langues officielles sur toute nouvelle affiche, la sensibilisation peut alors se focaliser sur l'affichage existant et assurer un résultat optimal. Sans contrôle réglementaire et systématique des nouvelles affiches, la sensibilisation mène à une perte de temps et d'argent – comme tenter de nettoyer un défilé d'eau sans contrôler la fuite.

De plus, la résolution adoptée n'impose rien de concret. Elle mentionne la mise en œuvre d'une stratégie et de partenariats pour encourager l'affichage

bilingue. Or, nous devons voir à ce que « stratégie » et « partenariats » deviennent des actions concrètes de promotion du bilinguisme – notamment par (1) la création d'un comité permanent chargé de la question, (2) la mise en œuvre de mesures de sensibilisation aux résultats quantifiables, et (3) l'offre d'incitatif financiers.

La pression doit continuer.

Nous invitons donc tous les résidents à nous joindre le samedi 16 octobre 2010 pour une journée consacrée à l'égalité linguistique.

Cette journée commencera par la Grande Marche pour l'égalité linguistique sur la rue Main de Moncton. Débutant à 13h00, du Highland Square à l'Hôtel de Ville de Moncton, cette marche vise à célébrer le bilinguisme et revendiquer une égalité linguistique réelle. Assurez-vous d'être entendu par le conseil municipal.

En soirée, le FCAB organise le Show pour l'égalité linguistique. À partir de 20h au Club Digby, ce spectacle musical metra en vedette Radio Lisa LeBlanc, Olivier Léves et Fayo. En fin de soirée, la fête se

poursuit au Paramount Lounge avec un set bilingue de DJ Boris.

Cette journée promet d'être un événement marquant dans l'histoire du français au Nouveau-Brunswick. Assurez-vous d'y participer. Prouvons que l'égalité linguistique que nous défendons « fusionne la force » – et son d'être durable!

Martin LeBlanc, vice-président du FCAB
Graham LeBlanc, président de la FECCUM
Sylvain Binette, VP adjoint de la FECCUM



Présentation du Plan d'action pour l'affichage bilingue à 21 rue Dorval. Les participants Martin LeBlanc (vice-président) et Graham LeBlanc (président) du FCAB.

SHOW
POUR L'ÉGALITÉ LINGUISTIQUE
FOR LINGUISTIC EQUALITY



Front Commun pour l'Élittage
Bilingue au Nouveau Brunswick
Group for Bilingual Support
in New Brunswick

SAMEDI
16
OCTOBRE
20H

**RADIO
RADIO**

SATURDAY,
OCTOBER
16
8PM



OLIVIER
JARDA **FAYO**
LISA LEBLANC



MONCTON
BOÎTE DE NUIT **OXYGEN NIGHTCLUB**

POINTS DE VENTE :
THÉÂTRE CAPITOL
FRANK'S MUSIC
CENTRE ÉTUDIANT UDEM
THÉÂTRE L'YSCAQUETTE
MONUMENT ÉLÉVÉRIE

ÉTUDIANT 12 STUDENT
GÉNÉRAL 15 GENERAL

BOLD AT:
CAPITOL THÉÂTRE
FRANK'S MUSIC
STUDENT CENTER UDEM
THÉÂTRE L'YSCAQUETTE
MONUMENT ÉLÉVÉRIE

www.fcab-gbs.ca

Partenaires DR
SOLD Sponsors

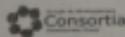


NOUVELLE



UNIVERSITÉ DE MONCTON
UNIVERSITY OF MONCTON

Partenaires BRONZÉ / BRONZE Sponsors



LeFront

Partenaires BRONZÉ
BRONZE Sponsors





Statuts facebook de la semaine

Biggest loser est pas réaliste, ya personne qui a un personal trainer chez eux... Sauf p.e oprah... Yeah! P! Elle est soit fat!!

cos que les johnson and johnson acne products pi un vendred' ont en comun? erien, cuz YA NO WAY que sa va etre «clean, clear and under control» asor...

is on facebook in the library and can feel the judging eyes.

Bébé à la Doghouse. Tu ne cesses de me surprendre Doghouse.

sortez vos râteaux parce que les leafs vont se faire rader à soir!!!!

Olivier Jarda participera au spectacle pour l'égalité linguistique

MIRIAM VAUDRY



Le 14 octobre prochain à Moncton aura lieu la grande soirée pour l'égalité linguistique suivie d'un spectacle éphémère organisé sur le front commun de l'attaché bilingue au Nouveau-Brunswick. Le spectacle prendra place dès 20h au club Ogden au coût de 125 pour les étudiants et de 155 pour les autres. La soirée mettra en vedette le groupe populaire Rock-Républicain que Fejo, Olivier Jarda et Lisa Lebanc. Actuellement domicilié à l'un d'eux qui a accompli des prouesses en français sans jamais enlever ses études postales à Oshawa et son amour pour la musique - Olivier Jarda.

Olivier Jarda a commencé dès son enfance à apprendre le piano, et ensuite à goûter à rempocher son premier instrument. À l'âge de 15 ans, il a formé son premier groupe. Il a la partie du groupe Turnstyle/Ten-Haley Band pendant sept ans en tant que bassiste et chanteur. Il a maintenant deux albums solo : Dogans et Ghost Feet EP.

Parallèlement à la musique, Olivier Jarda s'est avéré un premier de classe à l'école ce qui lui a valu la bourse Rhodes qui lui a permis d'aller étudier à Oshawa. « La bourse payer tout pour jusqu'à trois ans d'études et après cela elle payer pour les frais de scolarité seulement, dit Olivier, et elle m'a payé de plus. Je crois que pour moi c'est environ 100 000 en tout, mais c'est un estimé vague, précise-

Il. Avec cette aide il a fait une maîtrise en relations internationales. Il a travaillé par la suite à Washington DC pour un peu plus d'une décennie, puis il est revenu au Canada avec l'intention de ressembler à un étudiant, mais c'est devenu malade.

Grâce à tous ces projets, ses spectacles de musique et ses études, Olivier Jarda affirme garder un équilibre dans sa vie. « Je trouve que les études et la musique vont bien ensemble. Pour moi ce garde un équilibre entre l'éducation et la création. Aussi, c'est souvent que l'un in-

fluence l'autre, je trouve qu'en venir basé les deux en même temps facilite les choses. »

Olivier Jarda compose essentiellement en anglais mais se communique dans les deux langues et ses autres projets sont des chansons bilingues, comme Jean Lebanc ou Maru Chao. C'est bilingue et est fier de participer au spectacle pour l'égalité linguistique. « Je suis content d'avoir la chance d'être parmi un si bon « line-up » pour ce spectacle et je suis content de pouvoir supporter cette cause. Le Nouveau-Brunswick est

la seule province canadienne qui est officiellement bilingue. Nous avons même notre petit coin dans la charte canadienne des droits et libertés qui nous le garantit. Une loi pour assurer que toute nouvelle affiche soit bilingue renforce ce droit, en fait je ne pense aucun mal à ceux qui n'en bénéficieraient pas directement. »

Olivier Jarda se déplacera donc d'Oshawa pour être de la partie samedi le 14 octobre prochain au spectacle pour l'égalité linguistique. Ne manquez pas ça!



Olivier Jarda au spectacle le 14 octobre au club Ogden à NB



Hockey féminin :

Les Aigles Bleues visent le championnat

Normand d'Entremont

Après avoir manqué à la finale par une défaite ciblée contre l'année passée, l'équipe de hockey féminine de l'Université de Moncton cherche à se rétablir avec son premier match de saison régulier, vendredi prochain.

Depuis la fin de septembre, les Aigles Bleues entraînent et se mesurent à d'autres équipes universitaires en préparation pour le début de leur saison. Selon l'entraîneur en chef, Denis Ross, l'équipe est déjà en pleine forme.

« Hors des quatre années que j'ai été entraîneur des Aigles, je n'ai jamais vu une équipe à l'avance techniquement et tactiquement pour le temps de la saison. Surtout, il y a eu encore mieux. Ça vient sur le jeu défensif pour améliorer le positionnement et pour améliorer le jeu sans la rondelle, mais c'est va-

venir avec du temps. »

Dans leurs cinq matchs préparatoires, les Aigles Bleues se sont métrés 3 victoires, y compris deux victoires dans leur tournoi annuel hors-concours.

Après avoir battu les Panthers de l'UPEI 5-1 dans leur premier match du tournoi, l'U de M s'est inclinée 3-2 en demi-finale contre les Cavaliers de l'Université de Moncton, et celles-ci ont perdu en finale contre les gardes gagnantes, les X-Women de la St-F-X University. Les Aigles Bleues ont d'ailleurs gagné leur dernier match du tournoi 2-1 contre les Tommies de la Saint-Thomas University, ce qui leur a permis d'obtenir la 3e position.

Le trio de Manine Provost, Kristine Labrie et Valérie Boicard a été le plus productif pour Moncton pendant le tournoi. Provost (10es, Labrie (3) 3ème et Boicard (8) 8ème) furent toutes dans le top 3 en partage pour le total du SJA l'année passée et si ce n'est l'Indique Ross, on peut l'attendre à la première cote

saison. « Ces trois filles constituent probablement le meilleur trio du SJA, peut-être même au SC. Par contre, ce trio n'est pas seul, nous avons beaucoup de profondeur offensive, ce qui nous donne beaucoup de confiance. »

Bien que l'équipe ne manque jamais de motivations, les Aigles Bleues auront un peu plus de feu sous leurs pieds cette année après le résultat décevant de l'année passée.

« Les filles qui étaient à l'année passée se souviennent de la défaite en demi-finale, et elles ne veulent pas ressentir cette année. Elles savent ce que ça va leur coûter pour gagner cette année et je suis certain que nous pourrions y arriver, » ajoute Ross.

L'équipe féminine aura l'occasion de commencer l'année sur le bon pied vendredi, jusqu'à ce qu'elle aille à l'Université Prince-Gisbert pour jouer contre les Panthers de l'UPEI dans son premier match de l'année.



Manine Labrie (gauche), Kristine Provost et Valérie Boicard constituent un trio redoutable dans le SJA et sont importantes pour le succès des Aigles Bleues.

Le dimanche prochain, elle aura deux matchs à domicile. Le vendredi, elle affrontera les X-Women de St-F-X à 19 h, suivi par un match contre les Huskies de Saint-Mary's samedi à 19 h. Selon Ross, les Aigles Bleues profiteraient sûrement d'une grande finale.

« Nous espérons avoir plus de spectateurs et surtout plus d'étudiants pour nos matchs à do-

mestie cette année. L'importance du jeu nous est incontestable pour nos filles. Le calibre de la ligue change chaque année, elle est devenue vraiment compétitive. D'ailleurs, nous avons été reconnus comme l'équipe para-académique de l'Université pour les deux dernières années, donc nous pensons que nous méritons plus d'appui. »

Hockey masculin :

Les Aigles Bleus prêts à entamer une nouvelle saison

Normand d'Entremont

L'équipe masculine de hockey de l'Université de Moncton continue à se préparer pour l'ouverture de la saison régulière du SJA.

Quadré présent, Serge

Bourgeois, entraîneur en chef de l'équipe, affiche de bons résultats de progrès. « Je suis content de nos préparations. L'équipe joue fort et continue à ressembler son esprit. »

Dans leurs quatre parties hors-concours, les Aigles Bleus ont inscrit une victoire, 5-3 contre les Panthers de la Prince-Bi-

wickland University, et trois défaites, 5-2 contre les Tommies de la Saint-Thomas University, et ensuite 3-2 et 6-5 contre les Tigres de la Dalhousie University. Par contre, Bourgeois est encourageant par le jeu de l'équipe, surtout de certains de ses joueurs.

« Notre nouveau capitaine, Dean Ouellet, était probablement le meilleur joueur sur le glacis pendant nos trois premières parties, » ajoute l'entraîneur en chef. Avec le départ de plusieurs joueurs clés, Ouellet va avoir un plus grand rôle et je pense qu'il peut le supporter. D'ailleurs, l'absence de Simon Lacroix sera importante pour notre jeu de puissance, ce qui impliquera de la pression sur les attaquants. Finalement, notre gardien Pierre-Alexandre Marois connaît des parties très solides et c'est tout ce que nous lui demandons. »

Le Bleu et Or commencent sa saison régulière avec deux matchs consécutifs à domicile en affrontant les Panthers de

l'UPEI vendredi et ensuite les Tommies de St-Thomas samedi. Les Aigles Bleus devront se fier à un jeu à la fois défensif, vite et agiles pour aller chercher les résultats désirés cette année et tel que l'Indique Bourgeois, il est mieux d'y arriver tôt que tard.

« Il est essentiel d'avoir un bon début de saison. Nous visons deux victoires pour bien commencer. L'année passée, nous avons eu des blessures à certains joueurs clés et par conséquent nous avons perdu des matchs tôt dans l'année. Après la première moitié nous nous sommes à la fois, ce qui nous a mis en mauvaise posture. Nous ne pouvons plus répéter cela cette année. »

Après avoir été éliminés dans la première ronde l'année passée, les Aigles Bleus visent un meilleur résultat de saison régulière pour se qualifier à la phase de jeu. « Évidemment, nous serons classés dans le top 2 du SJA pour avoir un bye, mais si nous

arrivons en troisième ou en quatrième position, nous aurons un moins avantage de jouer à domicile en première ronde. Une fois remis là, nous chercherons à gagner les séries. »

Maintenant qu'il a une pleine année d'expérience comme entraîneur en chef, Serge Bourgeois se sent mieux équipé pour mener son équipe.

« Après nos derniers matchs l'année passée, j'ai eu de la bonne rétroaction des vétérans qui avaient joué leurs dernières parties pour le Bleu et Or. Je pense que je me suis amélioré comme entraîneur et j'espère que les joueurs vont le respecter en retour. »

Tel que mentionné ci-dessus, les Aigles Bleus auront l'occasion de se mesurer à la tâche lorsqu'ils affronteront les Tommies de St-Thomas vendredi et les Panthers de l'UPEI samedi. Les deux parties seront jouées à l'aréna J.-Louis Lévesque à 19h.



Le nouveau capitaine des Aigles Bleus, Dean Ouellet, aura un plus grand rôle cette année avec le départ de certains joueurs clés.

Une fin de semaine à teneur sportive vous attend

(faites grimper votre podomètre de l'Arbre de l'espoir)



Rue Main Street
Moncton

Samedi / Saturday

October 16 Octobre
13 h / 1 PM

- DÉPART / STARTS:
Stationnement HIGHFIELD SQUARE Parking
- ARRIVÉE / ENDS:
Hôtel de ville de MONCTON City Hall



2^e Épreuve

Flag Football

le dimanche 17 octobre

(inscription jusqu'à 16 h le mercredi 13 octobre, les capitaines peuvent inscrire leur équipe en personne à la FÉECUM, 8-10) du Centre étudiant ou par courriel à contact@feecum.ca)

Dès 13 h entre le CEPS
et le Centre étudiant

Votre groupe

(faculté, département, comité, équipe ou résidence)

peut gagner un « tailgate party »
La FÉECUM vous lance un BBQ!

Équipes de 7 joueurs (sur le terrain)
(si plus, rotations possibles)

Pour tous les détails, consultez :
www.feecum.ca

Ce vendredi 15 octobre

Pep Rallye au Café Osmose - 18 h

On se dirige vers l'aréna pour le premier match

en saison des Aigles Bleus - hockey masculin

Et après, c'est le retour au Café Osmose :

Soirée Nachos en compagnie de La Dive

« Gros Rallye » sur Facebook!

